

quels il participa activement. Pour lui, le « narré véritable des accidents » a pour principal mérite de se libérer des passions partisans, tant catholiques que réformées, et ainsi de prouver par les faits que l'accusation de rébellion, portée à l'encontre des protestants, est infondée et calomnieuse. Le présupposé de l'évidence factuelle de l'innocence réformée constitue donc une limite évidente à la volonté de présenter une histoire neutre qui s'impose à tous, et surtout à la postérité. Car La Popelinière a conscience qu'une guerre idéologique se déroule et que le vainqueur sera celui qui maîtrisera le mieux les canaux de l'information. S'appuyant sur l'exemple des Albigeois, il explique que si ces derniers passent pour des hérétiques et des fauteurs de trouble, c'est parce qu'ils ont perdu la guerre de l'information: « les Victorieux donent toujours la loi aux vaincus lesquels ils font parler, écrire et vivre à leur fantaisie s'ils n'ont une histoire qui puisse forcer les homes et les tems avec. » Cette conscience historique moderne – que Myriam Yardeni avait exposée dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* en 1964 – provoque la volonté d'écrire une histoire qui rende justice aux huguenots, entreprise réalisée – même imparfaitement – selon La Popelinière dans son *Histoire de France*. Il achève son texte par un exposé des conséquences de la censure consistoriale exercée contre son œuvre: si la postérité estime que La Popelinière est tombé sous la dépendance d'une des parties prenantes d'une histoire mouvementée, alors il n'aura pas plus de crédit que « d'autres réformés ».

On le voit, le lien qui unit les cinq premiers textes, à savoir la critique de Machiavel, est absent de la *Responce pour l'Histoire*. Pour autant, on ne pourra que féliciter Brigitte Lourde d'avoir publié un texte court, mais important, sur la méthode historique au moment des guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle.

Jean HUBAC

Jacques-Auguste de Thou (1553-1617). *Écriture et condition robine*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007, 236 p. (Cahiers V. L. Saulnier n° 24).

Issu de l'un des excellents colloques qu'organise chaque année le Centre Verdun-Léon Saulnier, ce volume consacré à Jacques-Auguste de Thou s'intéresse à un personnage aussi renommé que finalement méconnu. Célèbre pour sa monumentale *Histoire universelle*, le magistrat parisien appartient à un lignage dont Robert Descimon dévoile d'abord les ramifications, avant que plusieurs études ne révèlent quelques étapes d'une existence marquée par la mobilité, à travers le royaume mais aussi vers l'Italie, comme le démontre Jean Balsamo. Ses relations avec les lettrés poitevins sont ainsi éclairées par Jean Brunel, alors que Laurence Augereau l'insère dans le milieu tourangeau au temps de l'exil du parlement de Paris, fidèle à Henri IV, pendant les années les plus noires de la Ligue. C'est aussi, de manière plus introspective, la pensée du magistrat que dévoilent les contributions à ce volume. Son stoïcisme chrétien est analysé par Alexandre Tarrête et son inspiration biblique par Ingrid De Smet. Impossible à éluder, son approche de l'histoire est également considérée par Amy Graves, Anne Teissier-Esminger et enfin par Bruno Forand, dont on regrettera le style quelque peu abscons qui tranche avec la clarté d'ensemble qui caractérise le volume. La postérité de Jacques-Auguste de Thou vient clore ce large panorama que des réflexions conclusives, œuvre d'Ingrid De Smet, organisatrice du

colloque ici publié, remettent utilement en perspective. Pourvu d'un index et d'une bibliographie, ce livre contribue brillamment à la remise en lumière d'un personnage de première grandeur du XVI<sup>e</sup> siècle français.

Hugues DAUSSY

Pierre COULET, *Les protestants entre exil et espoir. Du Vivarais huguenot à Genève*. Le Cheylard, Éditions Dolmazon, 2010, 140 p.

La photo de couverture montre un paysage de moyenne montagne, plutôt inhabitée. Il est facile d'imaginer que ces terres permettent de se cacher, de « passer » d'un pays à l'autre, du Vivarais français à la République de Genève, et l'inverse. Ce sont les liens tissés entre ces deux régions, pendant plus de deux siècles, que Pierre Coulet nous fait revivre à travers plusieurs personnalités (moins connues qu'Antoine Court et Pierre Durand) qui ont emprunté ces chemins à pied, comme lui-même l'a fait. Genève est à une semaine de marche de la vallée du Rhône et le duché de Savoie (frontière de la France) à trois jours de Valence. Ce qu'il démontre, c'est que sans Genève, le protestantisme en Vivarais (quasiment l'Ardèche aujourd'hui) n'aurait pu ni s'établir, ni se maintenir.

Le premier prêche est prononcé à Annonay dès 1528. Mais les idées luthériennes déclenchent persécutions, supplices et fuite vers Genève qui – en sens inverse – envoie à Aubenas son premier pasteur en 1561. Après la Saint-Barthélemy, on compte environ deux mille protestants français à Genève, mais à ce mouvement correspond, en sens inverse, sous Henri IV, l'arrivée de négociants genevois à Lyon, dans la vallée du Rhône, à Marseille. Louis XIV ne veut pas que Genève soit annexée par le duc de Savoie mais, pour surveiller la ville, il impose le « Résident de France » et, avec lui, le droit de chapelle, de manière que la messe soit dite dans son hôtel particulier.

L'Édit de Nantes avait reconnu au Vivarais soixante-quinze lieux de culte. À partir de 1681, leur démolition commence. Les habitants ripostent. Ils protestent de leur fidélité à l'égard du roi et, après en avoir averti les autorités, ils se rendent sur les lieux des temples détruits. La répression est sanglante. Les villages pillés et massacrés (automne 1683). Dans l'hiver 1683-1684, le Vivarais subit les dragonnades. Les derniers temples sont détruits. Après la Révocation, abjuration ou exil? Genève apparaît comme la Terre Promise et l'auteur décrit avec des exemples concrets les moyens d'y arriver et les dangers encourus, même si, dit-on, « pour de l'argent l'on passe le Rhosne partout ». Bien des traits font penser au passage de la ligne de démarcation pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ceux qui arrivent à Genève sont en général exténués, dans le plus grand dénuelement. La Bourse française les prend en charge en nature (nourriture, vêtements, chaussures...) et en espèces. Elle donne un viatique à ceux qui poursuivent leur voyage. L'argent vient des collectes faites en fonction du niveau des ressources, de dons, de legs et même d'envois anonymes venant de France. Pour ceux qui sont restés en Vivarais, c'est le temps des assemblées, des prédicants et des inspirés que des émissaires genevois viennent conforter. Claude Brousson a fait plusieurs allées et venues entre 1689 et 1698, avant d'être arrêté et exécuté. La répression en Vivarais ne faiblit pas. Dénonciations et pendaisons se succèdent. Un soulèvement camisard